

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC (proc de S GENEST), M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P AYMARD, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents :

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Emprunt et Ligne de Trésorerie.

Le budget de la CCBA, voté pour 2020, a été équilibré en investissement avec un recours à l'emprunt de 3 687 788.94 € qu'il convient d'autoriser le président à contracter.

Il est précisé que l'emprunt n'est réalisé en tout ou partie qu'au regard des besoins.

En outre, le rythme prévisionnel des dépenses et recettes ne coïncide pas nécessairement avec la trésorerie mensuelle disponible.

Il est en conséquence proposé d'autoriser le Président à contracter des lignes de trésorerie pour le budget 2020 dans la limite de 2 000 000 € qui seront mobilisées en tout ou partie en fonction des besoins. Pour rappel, par décision n° 2020-20 du 12 juin, une ligne de trésorerie d'un montant de 1 000 000 € a d'ores et déjà été contractée auprès de la Banque Postale.

Le BP 2020 intègre au chapitre 66 la charge d'intérêts que ces lignes de trésorerie pourraient générer.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- D'autoriser le Président à recourir à l'emprunt pour les besoins d'investissement du Budget 2020 pour un montant total de 3 687 788.94 €, ainsi qu'à la signature des contrats à intervenir ;
- D'autoriser le Président à contracter en tant que de besoin une ou plusieurs lignes de trésorerie dans la limite de 2 000 000 € ;
- D'autoriser le Président aux formalités nécessaires à l'application des présentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 31 juillet 2020

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-09-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020